

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 23 (1986)  
**Heft:** 822

**Artikel:** Service après-vente  
**Autor:** Cornuz, Jeanlouis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022902>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Service après-vente

Il m'est venu ce week-end une idée géniale, de nature à me laver de ce reproche qu'on me fait quelquefois d'être un esprit exclusivement négatif: elle m'a été suggérée par la lecture de *Friedenspolitik* de juin 1986 (édité par la Communauté pour le contrôle des armements et l'interdiction d'exporter des armes). J'y lisais qu'en 1985, la Suisse a exporté pour 540 629 137 francs d'armes en tout genre — une somme bien modeste — dont 118 millions en direction de la Turquie, pays qui comme chacun sait n'est pas en guerre. Et après tout, puisque nous leur réexportons quelques «faux» réfugiés, il n'est que juste que nous y joignons des armes, propres à ramener à la raison des éléments souvent douteux. Je me suis dit que ce que nous pourrions faire, ce serait de prévoir des sortes de colis combinés, moitié armes, moitié produits pharmaceutiques.

Par exemple, nous envoyons pour un million d'explosifs à Singapour — une paille. On y joindrait du plasma sanguin et/ou des pansements susceptibles de panser les blessures faites par les explosifs... De cette façon: 1. on rendrait Bührlé solidaire de Hoffmann-La Roche — ils marcheraient la main dans la main; 2. on réaliserait d'intéressantes économies (frais généraux, frais de transport); 3. on augmenterait à n'en pas douter le chiffre d'affaires des entreprises concernées, par une activité du type «Croix-Rouge», tout à fait en rapport avec notre image de marque. Je ne vais pas me parer des plumes du paon: c'est l'idée, déjà, de *Petit-Paysan*, dans le *Griechen sucht Griechin* de Dürrenmatt, qui exporte à la fois des armes et des forceps, estimant que puisqu'il contribue à faire sortir de cette vallée de larmes un certain nombre de nos contemporains, il n'est que juste d'y en faire *entrer* d'autres et de préserver ainsi un équilibre tout classique, qui séduira les esprits attachés au juste milieu et à la fondue moitié-moitié.

J. C.

Ces informations, qui feraient frissonner si on prenait la peine de chercher à imaginer la situation réelle de ces populations, sont données avec le calme tranquille que procure la certitude d'être à l'abri du danger. Il est vrai que nos centrales sont si sûres... Dans une autre publication de l'OFEL, *Le Kilowattheure*, destinée celle-là au grand public, on peut lire ce mois une interview d'Ulrich Ryf, ingénieur de quart à la centrale de Muehleberg. Deux pages lénifiantes dans lesquelles la possibilité d'un accident n'est pas évoquée une seule fois. A quoi bon effrayer l'opinion?

Le jeune cadre heureux de son sort nous raconte une journée de son travail en insistant constamment sur la sécurité de l'usine qui l'emploie, lui et son épouse. Il est même précisé qu'il réside dans «une petite zone d'habitation, aménagée dans un cadre idyllique par les Forces motrices bernoises, à cinq minutes de voiture du lieu de travail». Nous ne pouvons que lui souhaiter que son cadre de vie reste idyllique le plus longtemps possible. Il serait vraiment dommage que le monstre qui le fait vivre ne vienne à se réveiller et ne transforme ce coin de notre campagne en désert interdit aux générations futures.

## TCHERNOBYL

### De quoi frissonner

Les informations sur la région de Tchernobyl ne nous parviennent qu'au compte-gouttes et il faut parfois aller les puiser à d'étranges sources. C'est ainsi que l'on apprend, dans la dernière édition du bulletin d'informations de l'OFEL (Office d'électricité de la Suisse romande), à quoi correspondent les travaux de «bétonnage» du réacteur accidenté. Il ne s'agit assurément pas d'une partie de plaisir pour les volontaires à l'œuvre en Ukraine.

La première priorité est d'empêcher que le réacteur ne s'enfonce dans le sol en raison de son poids initial de 100 000 (cent mille) tonnes, augmenté d'environ 20% par les matériaux qui ont été déver-

sés pour contenir l'incendie (sable, plomb, bore, etc.). Afin de couler du béton sous le réacteur, on emploie des mineurs qui creusent des galeries avant l'intervention des ouvriers du bâtiment. Les équipes se relayent constamment pour rester en deçà de la dosimétrie admissible. Les travaux sont encore compliqués par l'eau dont on continue à arroser le réacteur afin «d'accélérer le processus naturel de refroidissement du cœur».

En surface, le déblaiement du site vient de commencer grâce à des bulldozers radioguidés. La télécommande s'effectue d'une distance de cent cinquante mètres à partir d'un engin blindé recouvert de plaques de plomb. La *Pravda* juge la technique «efficace». Enfin, on a évacué une zone de trente kilomètres autour de la centrale (90 000 personnes) et instauré une zone de surveillance spéciale qui englobe la ville de Kiev.

### UNE CHANCE SUR DEUX

La commission de réglementation nucléaire des USA (NRC) avait calculé en 1982 que la probabilité de fusion du cœur d'une centrale, qu'elle soit très partielle comme à Three Mile Island, en 1979, ou plus grave comme à Tchernobyl, est de 1 sur 500 par année. Il y aurait donc un tel accident par an s'il y avait 500 réacteurs en service. Il y en a actuellement dans le monde 370, il y en aura 540 en 1992. Récemment, la NRC admettait devant le Congrès qu'elle voyait une chance sur deux pour qu'un autre Three Mile Island arrive aux USA dans les 20 ans qui viennent (*The Economist*, 10 mai 1986).